



## Rapport du comité d'assurance de la qualité

### Mandat du comité

Le comité d'assurance de la qualité (AQ) conseille, dirige et évalue la programmation de l'ADNB pour soutenir et assurer que les diététistes s'engagent dans un développement professionnel continu tout au long de leur carrière.

Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 6

Nombre de réunions en personne : 0

**Présidente** : Lucie Bijeau Boudreau, coprésidente Lynn Gaudet

**Membres du comité** : Nicole Breau-Martin, Lise Arseneault, Josée Bélanger-Plourde, Melanie Lewis-Langille

**Employées** : Bridget Pyke (registraire par intérim) et Nicole Arsenault Bishop (registraire)

### Points d'action complétés

- Nous avons examiné une évaluation comparative fondée sur des documents d'un candidat international et envoyé une réponse au candidat.

### Points d'action en cours ou en attente

- Audit 2024-25 (mai 2025)
- Mise à jour du classeur Alinity/PPC reflétant les CIEPD
- Mise à jour du Code de déontologie et de la norme d'exercice

**Soumis par** : Lucie Bijeau-Boudreau, présidente du Comité de l'assurance qualité

---

## Rapport du comité de vérification des titres

### Mandat du comité

Le comité de vérification des titres développe et garde à jour les politiques et les procédures, évalue les programmes pour l'évaluation des compétences de toutes les candidates à l'ADNB et conseille la registraire et le conseil d'administration sur ces questions

Nombre de réunions par vidéoconférence : 5

**Présidente** : Donna Mallet

**Membres du comité** : Lynn Gaudet, Natalia Baker, Julie Atkinson, Jenna Whitlock

**Employée** : Bridget Pyke (registraire par intérim) et Nicole Arsenault Bishop (registraire)

### Points d'action complétés

- Révision de la politique 6.2.6 Immatriculation provisoire à la suite d'un échec à l'examen.
- Évaluation de deux présentations de surveillance d'emploi de diététistes (candidates).
- Révision continue des rapports mensuels des membres provisoires ayant des restrictions.



#### Points d'action en cours ou en attente

- Élaboration et révision de listes de contrôle et de formulaires de demande pour les diététistes qui retournent à la pratique (moins de 3 ans et plus de 3 ans)
- Évaluer la nécessité de revoir la politique 6.1.5 – Mise à niveau pour les candidats qui n'ont pas maintenu la pratique actuelle depuis plus de trois ans.

#### Évaluation globale

La composition du comité de vérification des titres a subi plusieurs changements au cours de la dernière année. Trois membres sont partis et trois nouveaux se sont joints à l'équipe. Ces transitions ont entraîné un ralentissement des progrès, principalement en raison du temps nécessaire pour mettre régulièrement les nouveaux membres à niveau.

**Soumis par :** Donna Mallet, présidente du comité de vérification des titres

---

### Rapport du comité de discipline

#### Mandat du comité

Le comité de discipline administre les procédures disciplinaires énoncées dans la Loi et les règlements et aussi examine les plaintes d'inconduite professionnelle, d'incompétence et de secret professionnel.

Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 1

Nombre de réunions en personne : 0

**Présidente :** Martha MacLean

**Membres du comité :** Nadine Lewis et Stéphanie Edwards (représentante du public)

**Employée :** Bridget Pyke (registraire par intérim) et Nicole Arsenault Bishop (registraire)

#### Points d'action complétés

- Une séance du comité de discipline a eu lieu le vendredi 4 octobre 2024. Le comité s'est réuni pour examiner la réintégration d'un membre de l'ADNB dont l'adhésion avait été suspendue. Le comité a convenu de réintégrer le membre une fois que toutes les conditions d'adhésion seraient remplies (paiement des cotisations annuelles et exigences en matière de formation continue).

#### Points d'action en cours ou en attente

- Aucun pour le moment.

#### Évaluation globale

- Aucune plainte n'a été reçue cette année et aucun autre examen disciplinaire n'a été requis.

**Soumis par :** Martha MacLean, présidente du comité de discipline



---

## Rapport du comité de législation ad hoc

### Mandat du comité

Le comité de législation de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick a été créé afin de réviser la Loi sur les diététistes et la mettre à jour afin qu'elle représente le champ de pratique actuel et futur des diététistes.

Nombre de réunions par téléconférence : 3

Nombre de réunions en personne : 0

**Présidente** : Esther Archibald

**Membres du comité** : Michelle Corcoran, Jessica McMackin, Christine Roherty, Esther Adsett, Janie St.-Onge, Jill Thibodeau

**Employée** : Bridget Pyke (registraire par intérim) et Nicole Arsenault Bishop (registraire)

### Points d'action complétés

- Le projet de loi est achevé à 98 %
- La liste de contrôle avec les échéanciers a été révisée et finalisée
- Recrutement de bénévoles pour l'élaboration d'analyses de rentabilisation et pour l'équipe de communication.
- Formation de l'équipe de communication.

### Points d'action en cours ou en attente

- Le conseil juridique avait besoin d'informations supplémentaires pour finaliser certaines parties de la réglementation. Cette information a été fournie au conseil juridique qui est en train de finaliser les documents.
- Des documents de position sur divers sujets liés à la modification de la législation sont en cours de finalisation
- Plan de communication en cours d'élaboration

**Soumis par** : Esther Archibald, présidente du comité de législation ad hoc